

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 4 août 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 4 août 2014 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Réjean Major Maire
 Monsieur Luc Larivière Conseiller
 Monsieur Steve Lefebvre Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Madame Karo Poirier Conseillère
 Monsieur Gaston Lacroix Conseiller

Est absent : Monsieur Pierre Parisien Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2014-08-04-173

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014

B- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2014

0-4 Période de questions

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2014

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2014
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2014
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 juillet 2014

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 200-3 Entente relative de fourniture mutuelle de service

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – Chemins prioritaires
- 300-3 Ajustement du marteau hydraulique de la rétrocaveuse

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
- 400-5 Station de vidange

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juillet 2014
- 600-3 Petite école de rang
 - A- Représentant municipal au sein du comité de la petite école de rang
 - B- Entente relative au don de la petite école de rang
 - C- Choix de l'emplacement pour l'installation de la petite école de rang
- 600-4 Demande d'installation de panneaux de signalisation
- 600-5 Liste de vivaces

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 MRCVG – Comité technique de loisirs – Représentant municipal

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Lac Cameron
900-2 Toilette sèche
900-3 Signalisation – Glissières de sécurité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de 7 juillet 2014

M.B. 2014-08-04-174

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2014

M.B. 2014-08-04-175

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2014, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en y apportant la correction suivante à la résolution M.B.2014-07-14-171 :

L'étude de notaire retenue pour enregistrer la transaction est celle de Me Carole Joly.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de questions

Aucune question n'est posée.

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2014

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de juillet 2014.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2014-08-04-176

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 31 juillet 2014, pour un montant total de 5 891.01\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2014

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 31 juillet 2014 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2014

M.B. 2014-08-04-177

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2014 pour un montant total de 66 831.40\$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 juillet 2014

M.B. 2014-08-04-178

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 juillet 2014 pour un montant de 50 929.03\$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de juillet 2014.

Acquisition d'habits de combat et amplificateur de voix

M.B. 2014-08-04-179

Considérant que certains habits de combat ne sont plus réglementaires;

Considérant qu'il est primordial que le service incendie possède des habits de combat réglementaires;

Considérant qu'un équipement, soit un amplificateur de voix est manquant et est nécessaire;

En conséquence, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'autoriser l'acquisition d'un maximum de 10 habits de combat et d'un amplificateur de voix. La dépense reliée à l'achat des habits de combat, soit la somme de 1399\$ plus taxes par habit de combat sera imputée au poste « Immobilisations – Vêtements incendie » (03-600-00-000) et la dépense reliée à l'achat de l'amplificateur de voix sera imputée aux postes « Pièces et accessoires incendie » (02-220-00-640).

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Un mandat est donné au directeur du service incendie afin qu'il fasse une vérification auprès des pompiers au regard de leur disponibilité avant de procéder à l'acquisition des habits de combat.

Il est aussi demandé au directeur du service incendie de procéder à la vérification de prix afin d'apposer des autocollants d'identification sur les différents camions incendie.

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

200-3 Entente relative de fourniture mutuelle de service

M.B. 2014-08-04-180

Considérant qu'en vertu du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, la municipalité de Bouchette doit signer des ententes relatives à la fourniture de service avec les municipalités environnantes;

Considérant qu'en vertu des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal, une municipalité peut conclure de telles ententes relatives à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

Considérant le modèle déposé par la directrice générale, modèle provenant de la MRCVG;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du modèle déposé;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'autoriser le maire, Réjean Major, et la directrice générale, Claudia Lacroix, à signer les ententes relatives de fourniture mutuelle de service et ce, avec chacune des municipalités environnantes.

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois de juillet 2014 de même que les travaux prévus durant le mois d'août 2014.

300-2 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – Chemins prioritaires

M.B. 2014-08-04-181

Considérant qu'en vertu du plan d'intervention en infrastructures routières locales, actuellement en élaboration par le personnel de la MRCVG, la municipalité doit prioriser certaines routes;

Considérant que ces routes prioritaires doivent être de classes 1 et 2 seulement;

En conséquence, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que les routes à prioriser soient les suivantes et ce, par ordre de priorité :

Chemin de la Rivière-Gatineau Nord
Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles – Section gravier
Chemin de la Rivière-Gatineau Sud.

Adoptée à l'unanimité

300-3 Ajustement du marteau hydraulique de la rétrocaveuse

M.B. 2014-08-04-182

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu de retenir les services de l'entreprise « Atelier de soudure mobile Sylvain Lefebvre » et ce, afin de procéder à des travaux d'ajustement du marteau hydraulique de la rétrocaveuse. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien réparation matériel roulant » (02-320-00-528).

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

400-5 Station de vidange

M.B. 2014-08-04-183

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater l'inspecteur municipal pour procéder à l'étude relative à l'installation d'une station de vidange d'eaux usées en provenance de roulottes (ou de véhicules récréatifs dotés d'une fosse de rétention) sur le terrain de la caserne incendie située au 46 rue du Pont. Cette étude devra entre autre spécifier le meilleur endroit pour cette installation, un plan de localisation de même qu'une estimation des coûts.

Adoptée à l'unanimité

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Calendrier de rencontres du CCU

M.B. 2014-08-04-184

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu que les rencontres du comité consultatif d'urbanisme se tiendront dorénavant à tous les deuxièmes lundi de chaque mois et ce, à partir du mois de septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juin 2014

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de juillet 2014 sont déposées.

600-3 Petite école de rang

A- Représentant municipal au sein du comité de la petite école de rang

M.B. 2014-08-04-185

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu que le conseiller au siège numéro 2, Steve Lefebvre, soit le représentant municipal au sein du comité de la petite école de rang. La conseillère au siège numéro 4, Karo Poirier, sera son substitut.

Adoptée à l'unanimité

B- Entente relative au don de la petite école de rang

Sujet reporté.

C- Choix de l'emplacement pour l'installation de la petite école de rang

Sujet reporté.

600-4 Demande d'installation de panneaux de signalisation

M.B. 2014-08-04-186

Considérant la demande reçue en provenance de Monsieur Alain Raymond à l'effet d'installer des panneaux de signalisation pour ses propriétés à louer;

Considérant que cette demande d'autorisation est pour 12 panneaux;

Considérant la réglementation municipale applicable aux enseignes et à l'affichage ;

Considérant les exigences déjà établies par la municipalité pour l'installation de panneaux touristiques;

Considérant que la municipalité désire appliquer les mêmes exigences pour les panneaux concernés par la demande en cours;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser l'installation de deux panneaux, soit un au bout du pont et un à l'intersection de la Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles et du chemin Paul. Ces panneaux devront être conformes aux exigences déjà établies pour les panneaux touristiques de direction.

Adoptée à l'unanimité

600-5 Liste des vivaces

Note au procès-verbal

L'an prochain, lors de la distribution des petits arbres en provenance de la MRCVG, des vivaces en provenance des aménagements floraux municipaux seront mises à la disposition des gens intéressés à s'en procurer et ce, sans frais.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 MRCVG – Comité de loisirs – Représentant municipal

M.B. 2014-08-04-187

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Luc Larivière, il est résolu que madame Andréa Roy sera la représentante de la municipalité au sein du comité technique en loisirs de la MRCVG.

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Lac Cameron

Note au procès-verbal

Une vérification est demandée en ce qui concerne la pêche hivernale au lac Cameron.

900-2 Toilette sèche

M.B. 2014-08-04-188

Considérant que de plus en plus de gens vont au Parc des Pionniers;

Considérant la présence d'un quai municipal à cet endroit;

Considérant que présentement, aucune installation sanitaire n'est présente;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'autoriser la construction d'une toilette sèche au Parc des Pionniers. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations – Parc des Pionniers » (03-600-00-000).

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Si un plan d'un technologue est nécessaire pour l'installation de cette toilette sèche, Il est convenu de retarder ce projet de construction.

900-3 Signalisation – Glissières de sécurité

Note au procès-verbal

Il est mentionné de s'assurer que la signalisation en ce qui concerne les glissières de sécurités soit installée selon les règles de l'art.

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Compaction de l'asphalte froid
- Positionnement des fresques au Centre Quatre Saisons

Notes au procès-verbal

Des félicitations sont mentionnées en ce qui concerne l'activité tenue à la bibliothèque en juin 2014 sur les breuvages santé, une belle activité et une belle participation de gens. Bravo à Chantal Leblanc, responsable de la bibliothèque.

Les membres du conseil invitent la population à participer au tournoi de golf au profit de la fabrique. Ce tournoi se tiendra le samedi 16 août 2014.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
------	--------------------

M.B. 2014-08-04-189

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 20 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière